PRIERE

DE HENRI QUATRE,

GÉNÉRAL DE L'ARMÉE FRANÇAISE,

Avant la bataille de Coutras ;

ADRESSÉE

A LOUIS SEIZE,

Chef de la Nation Françaiſe, après la Séance paternelle à l'Aſſemblée Nationale.

Par un de ſes fideles Sujets.

O Dieu des Armées, dont les yeux percent le voile le plus épais, & pénétrent dans les déguiſemens les plus profonds ! toi, qui vois le fond de mon cœur, & les deſſeins les plus cachés de mes ennemis ! toi, qui as dans tes mains & devant tes yeux tous les événemens de la vie humaine ! ſi tu ſais que mon regne doive contribuer à l'avancement de ta gloire & au bien de ton Peuple, &

Cin
FRC
7062
cf M+W 14376

que je n'aie pas d'autre ambition dans l'ame que de travailler à la gloire de ton saint nom, & à la conservation de ce Royaume, favorise, ô grand Dieu, la justice de mes armes, & force tous les rebelles à reconnoître celui que tes saints décrets & les droits d'une succession légitime ont fait leur Souverain ! Mais si ta bonne providence en a ordonné autrement, & si tu sais que je doive être un de ces Rois que tu donnes dans ta colere, ôte-moi, ô Dieu de miséricorde, ôte-moi ma couronne & ma vie; rends-moi dans ce jour la victime de ta volonté; que ma mort mette fin aux calamités de la France, & que mon sang soit le dernier qui doive être répandu dans cette querelle !

Tels étoient les sentimens de Henri IV; Sire, tels sont les vôtres, tels sont ceux de tous les bons Rois.

Vous venez de reconnoître pour vos enfans les Français, qui n'ont jamais cessé de vous reconnoître pour leur pere.

Vous venez de prendre pour Conseillers les Membres de l'Assemblée nationale, en vous déclarant le Chef de la Nation.

Vous avez été reconduit en triomphe

THE NEWBERRY CHICAGO

par les Repréſentans de tous vos Sujets qui vous ont ſervi de Gardes-du-Corps, & vous avez reconnu que votre ſûreté étoit dans le cœur de vos Peuples, & que vous ſeriez mieux gardé par eux que par de ſoldats étrangers.

Vous venez d'écarter de votre trône les traîtres qui avoient ſi long-tems abuſé de votre nom ſacré pour s'oppoſer au bonheur de vos Peuples, & à votre bonheur.

Vous venez de rappeller le Miniſtre chéri dont l'éloignement avoit été le ſignal de nos malheurs.

Vous allez dans votre Capitale recueillir les larmes d'attendriſſement de ſes fideles Citoyens.

Couronnez, Sire, ce que vous avez ſi bien commencé.

Donnez à votre Capitale le ſeul bonheur qui lui reſte déſormais à deſirer, celui de pouvoir eſpérer qu'un jour elle jouira du ſpectacle continuel des vertus de ſon Souverain, & qu'elle vous verra, ainſi que Henri IV, habiter à l'avenir au milieu d'elle, & y fixer à jamais le ſiege permanent du Chef & des Repréſentans de la Nation. Puiſſent les pierres de la Baſtille, déſormais inutiles ſous le regne paternel de Votre Majeſté, être réſervées par vos ordres

à la conſtruction du Palais immortel de l'Aſſemblée nationale ; & après avoir ſervi au deſpotiſme miniſtériel, devenir les fondemens du Temple de la liberté, ſous le gouvernement du meilleur des Rois !

Vive LOUIS XVI, Roi d'un Peuple libre !

LISTE de quelques perſonnes miſes à la Baſtille en différens tems, avec les ſujets de leur détention.

Le ſieur *André Dubuiſſon*, faux ſorcier, pour avoir fait voir le diable au *Duc d'Olonne*, pour avoir de lui de l'argent (1).

Le Comte *d'Avergne*, Janſéniſte, qui apprenoit à ſon fils à avoir des convulſions.

Le Duc de *Fitz-James*, pour avoir me-

---

(1) L'Auteur de cette feuille avertit qu'il s'eſt fait un devoir ſcrupuleux de ne rien changer aux expreſſions propres du Regiſtre, dans lequel on ſera peut-être étonné qu'on ait mis tant de naïveté & de bonne foi. Mais on ne pouvoit pas ſuppoſer qu'il vît jamais le jour.

nacé M. *Alexandre*, Chef du Bureau de la Guerre.

Le ſieur *Ledoux* fils, miraculé de M. *Pâris*.

La demoiſelle *Faulin*, convulſionnaire.

La Demoiſelle *Angélique Noel*, pour avoir caſſé des vitres chez ſon pere, dans une convulſion.

Le ſieur *Aubert*, gagne-denier, crocheteur de la Conſtitution.

Le ſieur *Desforges*, pour vers contre le Roi, transféré au mont Saint-Michel, & mis dans la cage.

Le ſieur *Chaſſan*, pour mauvais propos contre le Roi, la Marquiſe *de Pompadour*, & le Duc *de Richelieu*.

Le ſieur *de Bergeron*, pour vers contre Madame *de Pompadour*.

Le ſieur Comte *de Thélis*, pour intrigues à la Cour, & pour avoir voulu préſenter un placet au Roi, à la chaſſe.

Le nommé *Girard*, faiſant le grand eſpionnage, ſans y être autoriſé par le Miniſtere; mis en 1751, ſorti en 1762, & transféré à Vincennes par le ſieur *Framboiſier*, Inſpecteur de Police.

Le Pere *Touſſaint*, Récollet, donneur de faux avis.

Le ſieur *de la Foſſe*, en 1751, pour

avoir fait voir le Diable à Madame *de Montboiſſier.*

Les ſieurs *Laby* & *d'Autin*, accuſés de mauvais propos dont on n'a pas eu la preuve ; *détenus un an.*

Le ſieur *de Morvan*, Curé de Vincennes, donneur d'avis outrés contre le Janſéniſme.

Le ſieur *de Veaugean*, pour menaces faites au Miniſtre de la Guerre.

François *Forcaſſi*, Italien, en 1732, frippon qui dupoit les Seigneurs de la Cour en leur donnant des remedes pour rajeunir.

Le ſieur *Malbec*, intrigant, pour avoir aidé le Duc de Nivernois à ſe ruiner. *A la colonne des obſervations il eſt dit* : Cet homme a une jolie femme.

Le ſieur *Fageol*, diſſipateur, intrigant..., retenu parce qu'il avoit eu le ſecret de l'Etat à la Poſte.

Le ſieur Chevalier *de Mouhy*, pour avoir manqué d'exécuter les ordres de M. le Lieutenant de Police.

Le ſieur *de Monchenu*, Ecuyer du Roi, pour avoir tué ſon laquais (1).

---

(1) Celui-ci n'a été détenu que huit jours, ſans qu'il ſoit dit qu'il ait été transféré ailleurs. Ainſi

Le ſieur *Robert de Moncamp*, arrêté, pris pour un autre. *On ne voit pas quand il en ſortit.*

Le ſieur ** pour inſulte faite à Mademoiſelle Julie, Actrice de l'Opéra.

Les nommés ***, Auteurs, Diſtributeurs & Graveurs de l'Almanach du Diable.

Françoiſe *Aubillard*, tenant chez elle des aſſemblées pour apprendre à faire des convulſions.

L'Abbé *Brunet*, Prêtre, Directeur des convulſionnaires.

Le nommé..... Laquais, arrêté par précaution, & parce qu'il pouvoit ſavoir quelque choſe des affaires de ſon maître.

Le ſieur Abbé *Morellet*, ſoupçonné de travailler aux Nouvelles eccléſiaſtiques.

Jean *Doublet*, dit *Carpentier*, en 1746, impie digne du feu.

Le ſieur *Marmontel*, & le nommé *Bury*, ſon Domeſtique, Auteur d'une Parodie contre M. le Duc *d'Aumont.*

En voilà bien aſſez pour juſtifier la priſe & la démolition de la Baſtille, ſur les rui-

---

les priſons de la Baſtille, qui enfermoient tant de victimes innocentes, ſervoient auſſi à ſouſtraire les vrais coupables au glaive de la Juſtice.

694

nes de laquelle on va élever un monument à LA LIBERTÉ.

M. Necker, que le Roi rappelle, eſt attendu avec impatience. Les Spectacles ne ſeront ouverts qu'à ſon retour. Fut-il jamais de triomphe plus grand pour un Miniſtre vertueux! Ce nouveau Sully verſera ſans doute des larmes de joie en revoyant le Monarque adoré, qui nous rappelle la bonté de Henri IV qu'il vient de prendre pour modele.

FIN.